



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

enseignement supérieur

Question écrite n° 90245

Texte de la question

Alors que la mission parlementaire conduite par le député Laurent Wauquiez suggère une augmentation du nombre de bourses au mérite et une simplification de l'attribution des bourses M. Dino Cinieri demande à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche de lui faire connaître les mesures qu'il compte prendre afin de réformer le système d'attribution des aides financières aux étudiants.

Texte de la réponse

Les conditions de vie et de travail des étudiants sont un aspect central de la promotion de l'égalité des chances et tout particulièrement les aides dont peuvent bénéficier les étudiants issus de milieux défavorisés. Le rapport remis par le député Wauquiez au Premier ministre souligne la nécessité de réformer en profondeur l'ensemble de ces aides. Les mesures préconisées par ce rapport font actuellement l'objet d'une concertation avec les différents partenaires. Cependant, d'ores et déjà, le Premier ministre a décidé de créer dès la rentrée 2006 une allocation d'installation étudiante. Elle est destinée aux étudiants bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux, d'une bourse de mérite ou d'une allocation d'études qui bénéficient, suite à une première demande, d'une aide personnelle au logement. Cette allocation permettra de faire face aux frais engendrés par une première installation hors du domicile familial. S'agissant des bourses de mérite, le dispositif actuel ne permet d'aider qu'une minorité d'étudiants puisque seuls 12 % de boursiers sur critères sociaux bacheliers mention « très bien » en bénéficient. Aussi, afin de donner un nouvel élan à la politique d'égalité des chances, un programme plus ambitieux sera étudié pour la rentrée 2007 visant à élargir le champ des formations concernées et à renforcer l'équité du dispositif tout en lui conservant l'objectif de la promotion de l'excellence pour les étudiants de condition modeste.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90245

Rubrique : Bourses d'études

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mars 2006, page 3249

Réponse publiée le : 26 décembre 2006, page 13654